



## Une structure à la hauteur des ambitions

### La filière d'accès au haut niveau



Les places de podium obtenues dans les compétitions sportives internationales de haut niveau résultent d'une préparation longue et très élaborée.

Le travail d'évaluation, de détection, de préparation et d'entraînement des sportifs de haut niveau nécessite une organisation propre à chaque discipline sportive, rigoureuse et programmée :

### **LES FILIÈRES D'ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU.**

Celles-ci tiennent compte des besoins du sportif depuis le moment où il est repéré comme "sportif à fort potentiel" jusqu'à l'aboutissement de leur carrière internationale et de leur insertion professionnelle, même si celle-ci s'effectue au-delà du terme de leur carrière sportive.

Les filières d'accès au sport de haut niveau existent depuis 1995. Elles succèdent aux sections sport-études (1974 à 1984) et aux Centres Permanents d'Entraînement et de Formation - CPEF - (de 1984 à 1995).

Celles-ci sont construites sport par sport, notamment à partir du réseau des "Pôles" qui offrent aux sportifs les meilleures conditions d'accueil. C'est la commission nationale du sport de haut niveau qui valide chaque filière pour une durée pluriannuelle (l'olympiade) garantissant ainsi les stratégies fédérales à tous les partenaires aux sportifs de haut niveau.

Destinées aux collectifs "EQUIPE DE FRANCE, FRANCE JEUNE ET ESPOIR", elles doivent être particulièrement performantes dans trois secteurs clés :

- la préparation sportive
- la formation scolaire, universitaire ou professionnelle,
- le suivi personnalisé.

Chaque année, une enquête concernant le cahier des charges des structures permet d'attribuer un label de qualité.